

## Pétition pour l'amélioration des conditions d'études en Ecole de médecine

Université de Lausanne

En janvier 2024, le syndicat étudiant SSP a fait circuler un formulaire sur le bien-être des étudiant-es de la faculté de médecine de Lausanne. Ce sondage a pu montrer un fort mécontentement des actuelles conditions d'études et a permis au SSP de constater que ceci se traduisait notamment par de graves atteintes sur la santé des étudiant-es, tant physiques que psychiques. Après une large consultation des étudiant-es concerné-es, notre syndicat a décidé de lancer une pétition à l'attention de la direction l'Unil, plus particulièrement à celle de la FBM et, cas échéant, à toute autre instance en pouvoir de mettre en place des améliorations.

### Nous demandons :

- 1) Une révision du plan d'études permettant d'acquérir les connaissances de la médecine généraliste et non uniquement surspécialisée ;
- 2) Une digne rémunération des stages et des cours blocs ainsi qu'un réel défraiement des ELM et des ECP ;
- 3) L'introduction d'une session de rattrapage au cours de la même année scolaire et ce, dès la 2<sup>ème</sup> année ;
- 4) L'octroi de 30 minutes de consultation des examens pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent la préparation d'un recours. En cas de faute avérée de la part de la FBM, les points doivent être rétrocedés pour permettre la validation de l'examen ;
- 5) Davantage de cohérence entre le contenu de l'enseignement et celui des examens, notamment par la relecture poussée de ceux-ci, tant sur la forme que sur le fond ;
- 6) Dès la 2<sup>e</sup> année, l'accès à la cafétéria du CHUV pour l'ensemble des étudiant-es et l'instauration de menus à prix étudiants ;
- 7) Des mesures de conciliation, d'aide et de facilitation pour les étudiant-es à besoins ou situations spécifiques.
- 8) Des mesures pour prévenir les atteintes à la santé mentale des étudiant-es ainsi que leurs répercussions somatiques.

Nom et prénom	Faculté et année	Statut (étudiant-e, prof, autres ?)

Les feuilles de signatures, même incomplètes, doivent être renvoyées le plus rapidement possible, mais au plus tard le 30 novembre 2024, au Syndicat des services publics, Av. Ruchonnet 45 bis, CP 1360, 1001 Lausanne.

La pétition peut également être signée en ligne, sur le site internet : [www.vaud.ssp-vpod.ch/petition-fbm](http://www.vaud.ssp-vpod.ch/petition-fbm)